



COMMUNE DE SAINTE-EULALIE-DE-CERNON

Compte- rendu du Conseil Municipal

Du 13 avril 2017 à 20h30

Présents : Thierry Cadenet, Yoann Forestier, Philippe Viala, Célia Glandières, Julien Viala, Yves Gazzo, Sophie Muret.

Absents excusés : Marie-Laure Vinas (procuration à Philippe Viala), Frédéric Rigal (procuration à Julien Viala), Julie Gély

Secrétaire de séance : Celia Glandières

Vote des comptes administratifs :

Les comptes administratifs 2016 des différents budgets sont adoptés à l'unanimité.

Affectation des résultats

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, au vu des résultats cumulés 2015-2016, les affectations suivantes :

Budget principal : -un déficit d'investissement de 203 722,94 € -un excédent de fonctionnement de 133 161,5 €

Budget de l'assainissement : -un déficit d'investissement de 6 959,05 € -un excédent de fonctionnement de 50 838,89 €

Budget de l'eau : -un excédent d'investissement de 45 605,13 € -un excédent de fonctionnement de 55 817,64 €

➤ *Vote des 3 taxes : les taux suivants sont retenus à l'unanimité :*

Le conseil municipal opte une stabilité fiscale et reconduit les taux de 2016 des différentes taxes :

Taxe d'habitation : 8,65

Taxe foncière bâti : 13,50

Taxe foncière non bâti : 62,00

Vote des budgets :

➤ *•Budget prévisionnel 2017 de la commune :
Investissement équilibré à hauteur de 680 117,39 €
Fonctionnement équilibré à hauteur de 345 719,64 €
Adopté à l'unanimité*

➤ *•Budget de l'eau :
Investissement équilibré à hauteur de 61 995,72 €
Fonctionnement équilibré à hauteur de 168 474,01 €
Adopté à l'unanimité*

•Budget de l'assainissement :

*Investissement équilibré à hauteur de 336 478,46 €
Fonctionnement équilibré à hauteur de 103 746,00 €
Adopté à l'unanimité*

Acquisition d'un tracteur :

Le conseil municipal se prononce pour l'acquisition d'un micro tracteur pour un montant TTC de 16 000 euros TTC.

Signature d'une convention avec le Syndicat mixte des gorges du tarn, de la jonte et des causses : adopté à l'unanimité.

Adhésion au groupement du SMICA : le conseil favorablement pour l'adhésion au groupement de commande du SMICA pour l'acquisition de matériel informatique.

Délégué à Aveyron Culture :

Yves Gazzo est désigné délégué à Aveyron Culture.

Subvention aux associations :

- **Le conseil municipal se prononce pour le versement des subventions aux associations suivantes :**
 - **- 700 euros à La Case, au festival de musique de chambre du Larzac, à l'asvl et au foyer rural**
 - **- 6 000 à l'association Sainte-Eulalie Solidarités**
 - **- 5 000 euros à l'association SETE**
 - **4 000 euros à l'association des parents d'élèves**
-
- Eclairage public : Le conseil municipal se prononce pour la rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune (passage en led et abaissement de l'intensité de minuit à 5h), l'enfouissement et l'extension du réseau.

La séance est levée à 21h40.